



Direction des Relations Internationales (05/01/2022)

PROCEDURE 2019-2024

Bourses de coopération universitaire pour le développement

PREAMBULE

Ces bourses de solidarité internationale sont financées dans le cadre de la Grande Campagne.

L'objectif est d'intégrer la dimension de coopération solidaire dans la politique d'internationalisation en affirmant un engagement fort avec des universités présentes en Afrique et dans d'autres pays en développement, sélectionnées par l'Université Catholique de Lille et avec lesquels l'Université Catholique de Lille a signé un accord-cadre de coopération, en l'occurrence :

- Université des Grands Lacs au Burundi
- Université de Ngozy au Burundi
- Université d'Afrique Centrale au Cameroun
- Université Notre Dame d'Haïti

Les demandes émanant du diocèse pour l'inscription de prêtres FIDES DONUM pourront également être prises en considération, hors frais de séjour.

Les demandes de bourse doivent s'inscrire dans un projet de renforcement des capacités et d'action dans la durée.

TYPE DE BOURSES DISPONIBLES

- Accueil d'enseignant.e.s pour la poursuite d'études de 2^{ème} cycle (durée d'un an, renouvelable une fois sous conditions)
- Séjours de recherche (2 à 4 semaines) (accès à la BU, bureau, intégration dans un réseau de chercheurs de l'UCL).
- Découverte du fonctionnement de l'Université et/ou d'un service/projet spécifique (2 à 4 semaines)

Ces bourses visent à couvrir les frais d'inscription (sur la base forfaitaire de 2 000 €) et, le cas échéant, de séjour sur place :

- Hébergement, restauration en RU, assurances habitation et responsabilité civile, fournitures, argent de poche si nécessaire.
- Pour respecter la réglementation française exigeant que toute personne soit assurée pour ses frais de santé, les boursiers seront affiliés à la Sécurité Sociale, dans le cas des séjours de + 3 mois, ainsi qu'à une assurance complémentaire.
- Les transports sont à la charge de l'établissement d'envoi (aller-retour jusqu'à Lille) pour les poursuites d'études de 2^{ème} cycle. L'Université Catholique prend en charge les frais de voyage à hauteur de 90 % pour les séjours courts.
- Les candidats sont invités à souscrire une assurance rapatriement ou maladie.

Etape 1 : constitution d'un dossier de candidature comprenant :

- **Pour les courts séjours et l'accueil d'enseignants en 2^{ème} cycle :**
 1. La description du projet professionnel et personnel du candidat qui identifie précisément la formation de l'UCL ciblée par le candidat (cf. site univ-catholille) (pour les inscriptions en 2^{ème} cycle) ou les attentes spécifiques concernant des projets/services/dossiers pouvant être intéressants (pour des courts séjours)
 2. Un curriculum-vitae
 3. Une lettre de soutien du recteur ou président de l'établissement d'envoi, qui s'engage :
 - a. à continuer de verser le salaire de son employé pendant la durée de son séjour à Lille,
 - b. qui explique comment le projet du candidat s'inscrit dans le cadre du programme de développement de l'établissement d'envoi.
- **Pour l'accueil d'enseignants en 2nd cycle seulement :**
 4. Un dossier académique (photocopie de diplômes, relevé de notes)

Etape 2 : Instruction du dossier

Les dossiers présélectionnés par un correspondant mandaté par le recteur de l'université d'origine, devront être adressés à la Direction des Relations Internationales (anne-france.danel@univ-catholille.fr) **avant le 15 mars** pour l'année académique suivante. La DRI s'assurera de l'éligibilité des candidats (au vu des pièces fournies) avant de transmettre le dossier aux commissions compétentes, en l'occurrence :

- La Commission Solidarité Internationale de l'Université, en lien avec les directeurs/doyens des départements d'accueil concernés.
- Le Conseil scientifique (Maison des Chercheurs) pour les séjours de recherche

Etape 3 : Sélection des dossiers

Critères d'évaluation

Les comités compétents sélectionneront les candidats au vu des critères suivants :

1^{ère} étape :

1. Nature du partenariat (priorité aux établissements partenaires au niveau fédératif)
2. Importance du projet pour le développement stratégique de l'université partenaire
3. Identification d'une formation dans les établissements de l'UCL,
4. Profil académique du candidat,
5. Profil personnel du candidat (maturité, adaptabilité, engagement, etc.)

Chacun de ces items devra être validé par une appréciation minimale de 3 sur 5 sous peine d'élimination.

2^{ème} étape : Entretien pour les candidats retenus

Les candidats retenus à l'issue de cette première sélection seront invités à participer à un entretien par Skype avec le/la responsable de la formation visée.

Cet entretien fera l'objet d'une appréciation écrite à partir d'un questionnaire préétabli reprenant les critères de sélection.

3^{ème} étape : Sélection finale

La sélection finale sera effectuée par la Commission Internationale de l'UCL à partir d'un classement (nombre de points de chaque candidat).

Le nombre de dossiers sélectionnés sera fonction du budget alloué chaque année.

Echéancier

Les dossiers de candidature sont attendus pour le **15 mars 2022**.

Les **entretiens de sélection auront lieu fin avril** et la confirmation de la bourse sera transmise avant le 30 mai 2022.